

PROCLAMATION

ALEXANDER MOUTON, Gouverneur de

LA SÉPARATION. — A la suite d'un Assemblée Municipale, le 27 juillet 1863, à laquelle étaient conviés les citoyens de la ville et les représentants des deux partis, il fut décidé que l'Assemblée voterait une résolution pour l'indépendance de la ville. Celle-ci fut adoptée le 29 juillet, et fut votée par l'Assemblée le 30 juillet. Le résultat fut déclaré par le Gouverneur, et l'Assemblée fut dissoute. Les deux partis furent alors dissous, et l'Assemblée fut dissoute.

TERRENS DU SEMINAIRE.

SUBDIVISION.

SECTION.

TERRAIN.

PIÈCE.

M.

P.

QUARTIER.

SECTION.

TERRAIN.

PIÈCE.

M.